



Réunion du conseil d'administration du 07 mai 2021

Présents : Séphora Bois, Adeline Boutet, Patrice Bros, Catherine Chevallier, Guillaume De Bloois, Meissa Dieye, Sandrine Doyelle, Patrice Richard, Michel Sauget, Sébastien Wijas.

Excusée : Manuela Dormand, Benoit Dormand

Assiste : Marine Pénagé

- :- :- :-

Sébastien Wijas ouvre la réunion à 18 heures 10.

Il remercie les membres présents à cette réunion et souhaite que, compte tenu des contraintes sanitaires et des impératifs de certains, les débats soient rapides et constructifs.

Il profite de cette première réunion en présentiel pour présenter et remercier Catherine Chevallier, nouvelle élue au sein de notre comité de direction.

1- **Impact des restrictions COVID :**

Il ressort des informations portées à notre connaissance que tous les nageurs ont un besoin et une envie de reprendre les activités aquatiques très rapidement. La situation est délicate, surtout pour les ados qui, malgré le lien que nous essayons de maintenir, ont du mal à se projeter dans la poursuite des activités sportives.

Le bureau renouvelle ses remerciements à Marine pour toutes les actions menées et le travail effectué pour maintenir ce lien avec nos adhérents. 100 à 120 adhérents peuvent continuer une activité à Orléans ou la Ferté malgré les conditions difficiles.

2- **Point sur les compétitions à venir :**

Michel précise qu'au niveau national, seuls les championnats de France à Chartres et les championnats été à Dunkerque sont maintenus. Le conseil de l'interrégion a décidé de maintenir l'organisation du meeting de Saint Malo fin mai (avec les seuls nageurs autorisés actuellement, en espérant une ouverture d'ici là) et d'annuler les championnats jeunes prévu à La Roche/Yon en juillet.

Pour le niveau régional, un meeting toutes catégories devrait remplacer le meeting national de Bourges (annulé) et les championnats régionaux sont maintenus à Orléans la Source fin juin avec le même règlement. La Ligue réfléchit à une compétition réservée aux jeunes début juillet à Châtillon/Indre et envisage un meeting fin juillet si une piscine peut être disponible.

Aucune information concernant le niveau départemental.

3- **Situation financière :**

Patrice confirme la bonne situation financière du club qui devrait, en fin de saison avoir un résultat bénéficiaire d'environ 17000 €, qui viennent s'ajouter aux 16000 € du fonds de roulement. Cette situation permet d'envisager sereinement l'avenir et les avoirs à proposer aux renouvellements de cotisations.

4- **Situation de la boutique :**

Malgré la diminution de nos activités, Benoit précise que la boutique fonctionne bien avec près de 600 € de ventes effectuées (malgré quelques retards de paiement). Les stocks représentent environ 700 €.

Il est proposé pour le meeting d'augmenter la dotation en tee-shirt à 150 au lieu de 100.

5- **Demandes de subventions** :

Un webinaire a été organisé par la FFN afin d'expliquer les différentes possibilités d'aides et subventions de l'état via l'Agence Nationale du Sports. Michel, Guillaume et Marine y ont participé.

Michel propose qu'une demande soit faite sur les thématiques suivantes :

- **Emploi** : une aide peut être octroyée pour l'emploi d'un jeune éducateur de moins de 26 ans. Le bureau, après discussion sur les avantages et risques d'une embauche, valide cette proposition pour un CDI et envisage de solliciter Anaïs sur ce poste. Cette aide peut se cumuler avec le dispositif Cap Asso du conseil régional (à étudier).
- **J'Apprends à Nager** : le club doit renouveler son inscription dans le dispositif de l'Etat (600 € par stage) et accepter une participation à la mutualisation proposée par la Ligue dans le cadre du plan de relance (10 séances gratuites pour les nouveaux adhérents sous certaines conditions)
- **Plan de relance** : aide en faveur du retour des licenciés pour la reprise (stages, animations estivales, communication...)
- **Promotion du Nager Forme Santé** : création d'une section spécifique encadrée par un titulaire du diplôme d'Educateur Aqua-Santé (Anaïs)

Marine a déjà avancé sur les demandes concernées, les dossiers devant être finalisés au plus tard le 16 mai.

Sollicité par Karl Lechien pour intervenir au sein du club dans le cadre du sport-santé, Sébastien a précisé que le club s'orientait vers une embauche plus que vers l'utilisation d'un auto entrepreneur dans ce domaine.

6- **Ouverture de la classe-études à Charles Rivière** :

Aucune information du principal du collège pour l'instant, dossier en stand-by.

7- **Contacts mairie** :

Sébastien et Guillaume ont rencontré Mr Pellé, adjoint aux sports. Accueil chaleureux, mais aucune avancée pour l'instant.

8- **Reprise des activités** :

Marine a pu avoir des informations importantes pour la reprise progressive des activités piscines :

- Ouverture de l'Inox le 19 mai (uniquement pour les mineurs)
- Ouverture du Poutyl le 5 juin pour tous

D'ici là, maintien des activités à Orléans et la Ferté. Il reste à finaliser la possibilité d'utiliser le Country (Sébastien relance le responsable).

9- **Organisation du meeting** :

Le groupe de travail ne s'est pas réuni dernièrement. Toutefois Meïssa a noué des contacts pour éventuellement participer à notre meeting.

Patrice demande au groupe de travail de tenir compte des finances dans leurs réflexions pour atténuer le déficit connu en 2020. Sébastien rappelle qu'un effort sur le tarif des engagements avait été fait l'an dernier et que les engagements à 6€ doivent nous permettre un meilleur équilibre.

10- **Formation Marine** :

Sébastien informe le conseil d'administration que le club a pris en charge une formation pour Marine. Accord du CD.

11- **Assemblée générale 2021** :

L'assemblée générale 2020/2021 sera organisée à l'Alliage le vendredi 19 novembre 2021. Patrice Richard se charge de la réservation.

Michel rappelle que les récompenses nageurs pour la saison dernière n'ont pu être remises faute d'AG en présentiel. Le comité propose de les remettre lors de la fête du club.

12- **Tarifs des cotisations 2021/2022** :

Le bureau restreint du 30 avril a réfléchi à une tarification tenant compte de la situation sanitaire et des différents groupes n'ayant pu avoir d'activité. Le comité directeur donne son accord pour l'application de ses tarifs préférentiels pour les renouvellements, à savoir :

| TARIF | 1 ^{er} adhérent | 2 ^{ème} adhérent | 3 ^{ème} adhérent | 4 ^{ème} adhérent |
|----------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| ADULTE LOISIRS | 130 € | 110 € | 90 € | 60 € |
| JEUNE LOISIRS | 160 € | 140 € | 120 € | 90 € |
| ADULTE COMPETITION | 170 € | 150 € | 130 € | 100 € |
| JEUNE COMPETITION | 200 € | 180 € | 160 € | 130 € |
| ENFANT NE EN 2011 ET APRES | 110 € | 90 € | 70 € | 45 € |
| ACCOMPAGNANT | 100 € | | | |

Se pose la question de la diffusion et de l'information sur ces tarifs. Après discussion, il ne semble pas judicieux de mettre cette information sur le site du club. Il est donc décidé d'envoyer par mail à tous les adhérents la fiche d'inscription 2021/2022 (où il est précisé que ces mêmes adhérents peuvent solliciter un CERFA ou bénéficier de tarifs réduits). Une adresse mail spécifique sera créée pour recevoir les demandes concernant ces avantages (reinscription2021clubinox@free.fr).

Michel se charge d'envoyer un mail avec la fiche d'inscription à tous les adhérents, en sollicitant une réponse avant le 1^{er} juillet.

13- Suivi du site internet du club :

Comme convenu lors de la dernière réunion, Séphora a travaillé sur la refonte du site qui est déjà bien avancée. Le membre du comité de direction approuve cette nouvelle présentation. De nouveaux éléments seront mis en place prochainement pour compléter les informations.

14- Fête du club :

Celle-ci sera organisée le vendredi 2 juillet 2021. Patrice Richard se charge de réserver l'installation et la logistique.

15- Logiciel administratif et comptable :

Catherine propose l'acquisition d'un logiciel afin de faciliter le travail de secrétariat et la gestion financière. Michel précise qu'il existe déjà un logiciel (compatible avec ExtraNat) permettant les mêmes fonctions. Des essais seront faits par Catherine et Michel avant la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, Sébastien clos la séance en souhaitant à nouveau que la prochaine réunion puisse se dérouler en présentiel avec une collation. La séance est levée autour du pot de l'amitié à 20 heures 15.

Prochaine réunion le VENDREDI 4 juin 2021 à 18 heures 30, chez Patrice Bros.